

# Dalloz actualité - "Open data : la Cour de cassation relève le défi mais interroge l'avenir" - Chantal Arens

18/11/2020



**Tribune - L'une des missions traditionnelles de la Cour de cassation est la diffusion de la jurisprudence. Au regard des enjeux attachés à l'open data<sup>1</sup>, c'est-à-dire à une diffusion généralisée des décisions de la justice judiciaire, la Cour de cassation vient légitimement d'être désignée responsable de cette diffusion, par le décret n° 2020-797 du 29 juin 2020 relatif à la mise à la disposition du public des décisions des juridictions judiciaires et administratives.**

[LIRE LA TRIBUNE >](#)

Dans la presse

Numérique

Premier président